



**27 Janvier 2012 - L'OMVS condamne le saccage de son siège !!**

**L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) condamne le saccage de son siège, vendredi 27 janvier 2012 à Dakar, par un groupe de personnes lors des manifestations violentes qui ont suivi l'annonce de la décision du Conseil constitutionnel sur les candidatures retenues pour l'élection présidentielle du 26 février 2012**

L'OMVS condamne avec énergie de tels actes perpétrés contre le fruit d'un travail inlassablement conduit, chaque jour ; **par**

**des personnes qui ont ce statut symbole de citoyen de l'espace OMVS''.**

Des violentes manifestations ont éclaté, dans la nuit de vendredi à samedi, dans plusieurs villes du pays, suite à l'annonce la décision du Conseil constitutionnel. A Dakar, un policier a été tué au cours des affrontements.

**L'organisation sous-régionale estime cette attaque est "anormale", incompréhensible", "absurde" et "abjecte", rappelant que l'immeuble attaqué est "une propriété commune et indivisible''.**

**"Il appartient à chacun et chacune d'entre nous en Guinée, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal", ajoute le communiqué, précisant que "même les errements des vandales ne les privent pas de ce droit fondamental''.**

**Quelques Images du saccage de notre siège : La maison des citoyens de l'espace OMVS**



















